



UN ÉTÉ À HULLUCH, DÉBUT DES FESTIVITÉS ESTIVALES LE 21 JUIN !



Atelier avec CPIE Chaîne des terrils - 14 mai 2022.

EDITO DE LA RÉDACTION

En avril, le mois a été marqué par les élections présidentielles. Les élections législatives des 12 et 19 juin permettent d'achever ces moments forts de la séquence électorale.

Le contexte national et international nous incite à la plus grande vigilance. Les évolutions des prix de l'électricité, du gaz, du carburant rendent incertaines les conséquences financières à moyen terme. Idem pour les travaux qui pourraient être retardés car les devis évoluent avec les hausses et les pénuries de matériaux. Cependant, une bonne nouvelle : les taux d'imposition locale restent inchangés. Le

vote du budget au mois d'avril a conforté cet engagement.

Ce printemps ensoleillé annonce aussi le retour des festivités. Hulluch va retrouver ses moments de convivialité, déjà en préparation avec le Comité des fêtes. Il nous est déjà possible de vous annoncer « Une Semaine au Naturel », du 20 au 24 juin, « La Ferme en Fanfare », mais aussi « Hulluch retourne en enfance », un spectacle ambulant, la fête des Mouettes... Dans l'attente de vous retrouver pour partager ces moments agréables, nous vous souhaitons un bel été à Hulluch et de belles vacances !

GARDONS EN MÉMOIRE...

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Le 27 avril dernier, le Conseil Municipal des Jeunes a visité le site de notre Dame de Lorette avec les gardes d'honneur d'Hulluch. Une visite qui s'est poursuivie en territoire canadien à Vimy où une guide canadienne a partagé avec eux la vie des tranchées.

Le 8 mai, une résonance particulière... L'Armistice, symbole d'une paix retrouvée, a été commémorée... Nous y étions nombreux. Ce fut un moment de souvenirs et de recueillement. Une pensée pour l'Ukraine nous a rappelé que rien n'est gagné et qu'il faut encore œuvrer pour ne plus jamais vivre ça.

Mardi 31 mai à la salle Carlier, les CMJ d'Hulluch et de Vendin-le-Vieil ainsi que quelques collégien-nes et familles, sont venus découvrir l'animé sur Anne FRANK et son message de paix qui se doit de faire encore écho de nos jours...



QUE DU BONHEUR !

LE 1ER MAI À HULLUCH !

Dimanche 1er mai, l'équipe municipale a souhaité féliciter en personne les médaillés du travail en leur portant un petit cadeau à leur domicile. C'est parfois avec surprise mais toujours avec le sourire que nous avons été accueillis. Encore une fois, félicitations à tous ces travailleurs ! Ce fut aussi l'occasion d'offrir un brin de muguet aux résidents de l'EHPAD Les Héliantines.



LA MÉDIATHÈQUE À L'HEURE JAPONAISE

L'UNIVERS DU MANGA SOUS TOUTES SES FORMES !



C'est en passionné que Marius Blot est venu animer deux ateliers sur le thème des mangas. Il y a détaillé leur conception et a proposé d'encren un personnage. C'est avec application et plaisir que chaque participant s'est plié à cet exercice demandant concentration et soin.

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'activité de Marius, vous pouvez aller voir son travail sur le site, « glennartwork.com ». Si vous avez envie de découvrir ce genre littéraire si particulier, des mangas vous attendent à la médiathèque ! N'hésitez pas à vous renseigner.

Qu'est ce qu'un manga ?

Ce nom désigne une bande dessinée originaire du Japon qui se lit originellement de droite à gauche et qui possède son propre style pictural à savoir en noir et blanc.

LA PROVIDENCE ET LE LOUVRE LENS

LA CULTURE POUR TOUS !

Le 20 mai, les membres de l'association La Providence sont allés au Louvre Lens pour découvrir l'exposition « Rome, la cité et l'empire », puis participer à un atelier de poterie en lien avec la visite. Une belle sortie qui s'inscrit dans la continuité de l'atelier du mois de mars dédié à la fabrication de costumes inspirés de la Rome Antique.



RUE GUYNEMER

En raison de la dégradation importante de la chaussée, la municipalité a effectué des travaux de rénovation de la rue Guynemer. Des plateaux ralentisseurs ont été installés afin de limiter la vitesse de la circulation automobile.



LES GESTES QUI SAUVENT

95 PARTICIPANTS !

En avril, la municipalité d'Hulluch a organisé avec Groupama 6 sessions de formation « Les gestes qui sauvent ». Il est important de se former afin d'avoir les bons réflexes en attendant l'arrivée des secours.

LES HÉLIANTINES & LE CLUB CANIN

UNE SORTIE RÉUSSIE !

Samedi 14 mai, 11 résidents de l'EHPAD Les Héliantines ont eu la chance d'être accueillis au concours d'obéissance organisé par le club canin Hulluchois et de se retrouver ensuite au parc de la fosse 13 pour partager un goûter. Un grand merci au club et aux bénévoles pour ce superbe moment.



NOUVEAUX SERVICES

Un taxi est disponible à Hulluch. Taxi Mika, propose un service pour toutes les distances, 24h/24 7j/7. Pour avoir plus d'informations, n'hésitez pas à le contacter au : 06-52-63-82-89.



L'association hulluchoise La Providence fait son entrée dans l'application mobile Cliiink : pour 20 points, l'association peut recevoir 1 € ! N'hésitez pas en parler autour de vous !



EXTENSION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

QUELS SONT LES CHANGEMENTS À VENIR ?

Le cimetière communal va prochainement faire l'objet d'une extension. Procédure qui a nécessité une étude hydrogéologique ainsi qu'une enquête publique. A l'issue de celle-ci, le Préfet a délivré l'autorisation préalable aux travaux d'extension.

Ce projet a un parti pris marqué qui ambitionne une intégration paysagère incitant au recueillement et à l'apaisement,

où le végétal domine le minéral. L'extension du cimetière sera également l'occasion de réaliser quelques places de stationnement sur le Petit Chemin de La Bassée, sécurisées grâce à la mise en œuvre d'une écluse permettant de créer un trottoir d'accès au portail. Côté Chemin vert (arrière de la rue Desenne), un accès piéton sera créé permettant d'accéder au cimetière par une nouvelle entrée.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME

LA CONCERTATION EST LANCÉE !

Le Conseil municipal a prescrit le 7 avril 2022, la révision du Plan Local d'Urbanisme. Ce document phare de l'évolution territoriale répondra aux objectifs suivants :

Maîtrise de l'urbanisme et croissance démographique :

Réguler le rythme de construction en compatibilité avec le PLH (Programme Local de l'Habitat), conforter les services publics existants, mener une politique de l'habitat adaptée permettant d'offrir une possibilité de parcours résidentiels aux hulluchois.

Maîtrise de l'aménagement urbain, conserver l'identité de la commune :

Préserver le caractère semi-rural de la commune en valorisant les entrées de ville, redéfinir les enjeux de développement du secteur de l'ancienne fosse 18, suite à la cessation d'activités de l'ancienne briqueterie Wienerberger, ainsi que le foncier appartenant à la Communauté d'agglomération de Lens Liévin, adapter l'urbanisme aux capacités des secteurs concernés en tenant compte de l'offre de stationnement, de transports, des flux.

Favoriser le développement des modes doux de déplacements, alternatifs et actifs entre les différents quartiers, mais également en assurant un maillage cohérent à l'échelle de l'agglomération et des différents projets.

Favoriser et encourager le maintien des différents services publics sur le territoire communal, et plus particulièrement les services publics médicaux ou encore l'offre de commerces de proximité.

La révision de ce document est aujourd'hui entrée dans une phase de concertation. Les diagnostics sont en cours d'élaboration et seront mis en ligne au fur et à mesure sur le site internet de la ville et disponibles en mairie. Ils permettront à tous les habitants de prendre connaissance de l'évolution de la révision et d'apporter leurs remarques. Une enquête publique sera enfin organisée avant l'approbation finale du document.

La durée totale de la procédure est d'environ 2 ans.

Deux dates à ne pas rater !

INFOS SENIORS

le 15 septembre 2022 : sortie seniors, dans les Flandres françaises, près de la frontière belge, Godevaersvelde et ses environs. Renseignements et inscriptions en mairie, à compter du 4 juillet 2022.

le 12 octobre 2022 : repas des Aînés (semaine bleue) – salle Carlier – 13 heures – Ambiance polonaise, soutien à la population ukrainienne. Inscription à l'aide du bulletin joint à ce présent bulletin, jusqu'au 1er octobre, dernier délai.